



Association pour la santé environnementale du Québec  
Environmental Health Association of Québec

## Communiqué de presse

Montréal, le 21 septembre 2011

### **Demande de reconnaissance des hypersensibilités environnementales présentée à l'Assemblée nationale du Québec**

**Le 22 septembre 2011**, l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ) demandera à l'Assemblée nationale du Québec de reconnaître les hypersensibilités environnementales, une condition médicale qui a des effets dévastateurs sur les personnes atteintes et leurs familles.

Pierre Marsan, député libéral de Robert-Baldwin lira une déclaration et présentera une pétition demandant que le 12 mai soit déclaré jour des hypersensibilités environnementales, dans le but de mieux faire connaître cette condition médicale reconnue par la Commission canadienne des droits de la personne comme une déficience<sup>i</sup>. Ceci afin que les personnes qui en souffrent au Québec puissent recevoir des services répondant à leurs besoins spécifiques en matière de logement, de santé et de services sociaux.

L'ASEQ-EHAQ organisera un kiosque d'information à l'Assemblée Nationale afin d'éduquer les députés sur le sujet des hypersensibilités environnementales et afin d'expliquer les divers projets menés par le groupe.

L'ASEQ-EHAQ est le seul regroupement au Québec qui offre de l'aide et de l'information aux personnes atteintes d'hypersensibilité environnementale. Selon Statistique Canada, près de 200 000 personnes ont reçu un diagnostic médical de cette condition au Québec.

-30-

Contactez:

**Michel Gaudet, Vice-président et porte-parole**

Tel: 514.683.5701

Cell: 514.795.5701

office@aseq-ehaq.ca

**www.aseq-ehaq.ca**

---

<sup>i</sup> [http://www.chrc-ccdp.ca/legislation\\_policies/policy\\_environ\\_politique-fr.asp?lang\\_update=1](http://www.chrc-ccdp.ca/legislation_policies/policy_environ_politique-fr.asp?lang_update=1)